Lausanne

Beaulieu – conférence de presse : synthèse des propos de M. Daniel Brélaz, Syndic

Beaulieu 2020 - se doter d'un instrument essentiel pour l'économie de Lausanne et de la région

La Municipalité s'engage fortement aux côtés du Conseil d'Etat et de la Fondation de Beaulieu pour dynamiser le site de Beaulieu. Convaincue de la nécessité de doter Lausanne d'un centre de congrès et d'exposition moderne et compétitif, elle proposera prochainement au Conseil communal d'octroyer un crédit de 20 millions de francs à la Fondation de Beaulieu. La modernisation des infrastructures (halles sud et nord, aile sud du Palais), étroitement liée au développement d'un partenariat fort avec MCH SA, feront du site un des éléments importants du développement économique et touristique de toute la région.

Le site de Beaulieu est un maillon important de l'économie de la région lausannoise. Il représente en effet un élément déterminant dans le tourisme d'affaires et dans l'accueil de manifestations destinées au grand public et à divers publics professionnels spécialisés. Une étude sur les retombées économiques des activités de Beaulieu montre ainsi qu'en consolidant les chiffres d'affaires de la société d'exploitation, la part de celui des exposants lié à leur présence à Beaulieu, les revenus fiscaux et les contributions dans la restauration et l'hôtellerie, l'impact total est estimé à un montant annuel de plus de 415 millions de francs, soit plus de 1.2% du revenu cantonal vaudois. Un franc sur 80 généré dans le Canton l'est par l'intermédiaire de Beaulieu et ce sur un seul site.

La Municipalité soutient pleinement la stratégie Beaulieu 2020 qui permettra de doter la ville de Lausanne d'un centre de congrès et d'expositions qui compte au plan régional et national. L'avenir de Beaulieu repose sur la mise en place d'une dynamique nouvelle, composée de deux éléments qui se conditionnent mutuellement. Outre la nécessaire rénovation des infrastructures actuelles, la conclusion d'un accord de partenariat avec MCH SA, ainsi que la prise de participation majoritaire de cette dernière au capital de Beaulieu Exploitation SA, permettra une redynamisation commerciale et économique du site. Les compétences et les manifestations amenées par MCH SA mèneront en effet à une augmentation substantielle du chiffre d'affaire de Beaulieu. Les travaux prévus sur le Front Jomini complèteront ce dispositif et contribueront aussi à la modernisation de l'infrastructure du site.

Pour soutenir cette stratégie, la Municipalité va prochainement demander au Conseil communal d'octroyer un crédit de 20 millions de francs à la Fondation de Beaulieu. Ce crédit permettra de couvrir 20% des 100 millions de francs nécessaires à la reconstruction des halles Sud, à la rénovation des halles Nord et à celle de l'aile Sud du Palais de Beaulieu. Le solde de l'investissement sera couvert par le Canton ainsi que par la capacité d'investissement propre de Beaulieu et par un crédit bancaire.

La surface mise à disposition de l'activité foires, congrès et expositions a été resserrée afin de rationaliser la gestion du site. Cette réorganisation a permis la construction de logements à la place des Halles Rurales et le lancement d'un projet immobilier porteur sur le Front Jomini. Il faut à ce titre relever que si 100 millions de francs seront investis pour la modernisation de Beaulieu, ce sont 100 millions de francs additionnels, totalement privés, qui seront investis pour un complexe combinant une offre hôtelière et de restauration ainsi qu'un centre d'affaires en relation étroite avec les activités de Beaulieu. Ces investissements privés ne seront toutefois pas consentis sans une modernisation rapide du site. La Municipalité est convaincue que la stratégie Beaulieu 2020 offrira au Canton de Vaud un site de foires et d'expositions qui contribuera au rayonnement économique de toute la région.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Daniel Brélaz, syndic de Lausanne, tél. 021 315 22 00

Lausanne, le 12 mai 2009

infopresse

Hôtel de Ville
case postale 6904
1002 Lausanne
tél. 021 315 25 50
fax 021 315 20 05
infopresse@lausanne.ch